



Ambulancier (sfpme)

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 1 an

stage conseille

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui a satisfait à l'obligation scolaire (avoir 18 ans au 31/12 de l'année d'inscription) et qui répond à l'une des conditions ci-après:

- être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique;
- être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes;

- être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification;

avoir réussi un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français)

Les ressortissants étrangers hors Union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Formation en chef d'entreprise

Description

L'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire assure la prise en charge et le transport de différents types de patient dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert ou encore d'une consultation.

Le volet social est important ; il assure l'accompagnement du patient et l'aide dans ses démarches administratives notamment lors de son admission en milieu hospitalier.

L'ambulancier a l'obligation de veiller au bon état de fonctionnement de son véhicule et des instruments ainsi qu'à son conditionnement complet et correct.

En cas d'urgence, l'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire doit pouvoir assurer les premiers secours, appeler le CS 100/112 et surveiller les victimes dans l'attente des secours

spécialisés.

Débouchés

La profession s'exerce dans des services d'ambulances privés, en milieu associatif. Pour entrer dans un service d'ambulance T.M.S., les conditions sont fixées par chaque service concerné. Le travail en milieu hospitalier implique, en sus de la détention d'un titre TMS, l'obtention du brevet AMU.

Qualités

Etre capable de réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain

Supporter des situations émotionnelles difficiles et répétitives

Communiquer aisément

Respecter la déontologie, la confidentialité des informations traitées ou communiquées

Assurer l'interface entre la personne, son entourage et l'équipe soignante

Respecter les horaires convenus.

Effectuer de nuit avec des gardes le dimanche et les jours fériés

Supporter la station debout

Soulever ou soutenir les malades, selon des techniques appropriées (techniques de manutention du corps humain). La profession implique évidemment de nombreux déplacements

Respecter des règles d'hygiène (vêtements appropriés, désinfection...) et de sécurité (gants de protection, manipulation de produits...).

Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8heures semaine).

Organisation

Durée : 1 année.

Horaire : les cours sont organisés en soirée et/ou le samedi, mais dans certain cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : 31/10

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME. Les cours de gestion pourront être suivi à Bruxelles.

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère Chef d'entreprise

TMS et paysage des soins en Belgique (4h)

Aspects administratifs (2h)

Gestion de l'appel, de la communication (4h)

Types de patients et prises en charge spécifiques (12h)

Techn. de manipulation, avec/sans mat. d'un patient non appareillé (5h)

Patient appareillé et techn. de manipulation(9h)

Mise en oeuvre des instructions de prise en charge et rapports (2h)

Installation du patient et accompagnement (2h)

Module intégratif de simulations d'interventions : pratique (12h)

Savoir-faire comportementaux transversaux (2h)

A terme, je serai capable de... :

Assurer la prise en charge et le transport des patients de différents types dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert ou d'une consultation

Assurer l'entretien courant de l'ambulance et du matériel

Gérer les aspects administratifs

Réagir de manière adéquate en situation d'urgence : analyse de la situation du point de vue de la sécurité et de l'état de santé de la victime/du patient, administration des premiers secours en cas de malaise, de traumatismes et de troubles spécifiques, réalisation d'une réanimation cardiopulmonaire, surveillance de la victime jusqu'à l'arrivée d'un service d'urgence, respect des règles de sécurité en situation d'urgence